

Livret de Compétences notice

Arrêté du 1^{er} février 2013 relatif à l'acquisition et à la validation des compétences des personnels des établissements utilisateurs, éleveurs et fournisseurs d'animaux utilisés à des fins scientifiques –
NOR : AGRG1238729A

« Art. 5. - Outre les formations préalables obligatoires [...], les personnes appelées à exercer les fonctions mentionnées à l'article R. 214-114 du code rural et de la pêche maritime bénéficient tout au long de leur exercice professionnel d'un programme de formation continue dans les domaines liés à leur pratique professionnelle représentant l'équivalent de trois jours sur une période de six ans, pour assurer le maintien des compétences.

Art. 6. -Les compétences acquises et validées sont consignées dans un livret de compétence individuel [...] »

FORMATION INITIALE			
Intitulé du diplôme	Niveau d'études (BEP, Bac, Bac + n années ...)	Date d'obtention	Commentaires / Remarques
			Exemple : diplôme européen, équivalence reconnue

En cas de formation suivie à l'étranger, l'intéressé doit suivre obligatoirement au minimum le module réglementation française - éthique pour obtenir l'équivalence, qui devra aussi être saisie sur une autre ligne

FORMATION SPECIFIQUE A L'EXPERIMENTATION ANIMALE					
Niveau / Fonction	Intitulé de la formation	Espèce concernée le cas échéant	N° agrément de la formation (suivie en France)	Date de la formation	Date validation de la formation suivie

Sélectionner la formation spécifique réglementaire suivie

Saisir l'intitulé de la formation lorsque vous avez choisi :
1. "Autres"
2. "Formation à l'étranger" en précisant pays et nb d'heures

- Concepteur
- Manipulateur
- Soigneur
- Mise à mort des animaux
- Niveau I
- Niveau II
- Niveau III
- Formation Felasa A

FORMATION CONTINUE					
Intitulé de la formation suivie	Espèce concernée le cas échéant	Mode acquisition (formation pratique, théorique, séminaire, colloque ...)	Date de la formation	Durée de la formation (nb de jours)	Date validation de la formation suivie
Saisir les informations mentionnées sur l'attestation de formation					
équivalent de trois jours sur une période de six ans					
Nb de jours formation continue :				0.00	



COMPETENCES - VALIDATION DES ACQUIS					
Compétence acquise	Etablissement(s)	Espèce concernée le cas échéant	Nom tuteur(s)	Nom du Validateur	Date validation
<i>Exemple : Injection intracérébrale</i>		<i>Exemple : primates</i>			
			Responsable du suivi de la compétence du personnel en relation avec les animaux		

DIVERS				
Fonctions exercées	Nom de l'établissement	N° d'enregistrement du Comité d'éthique	Dates d'exercice	Commentaires
Sélectionner la fonction exercée. Si "Autre", préciser cette fonction				
	<ul style="list-style-type: none"> Responsable suivi de la compétence du personnel Responsable suivi du bien être animal Responsable de la pharmacie Responsable délégué d'un EU Membre d'un comité d'éthique Tuteur Autre (à préciser) 			

LIVRET DE COMPETENCES

NOM :

PRENOM :

		FORMATION INITIALE		
Intitulé du diplôme	Niveau d'études (BEP, Bac, Bac + n années ...)	Date d'obtention	Commentaires / Remarques	



FORMATION SPECIFIQUE A L'EXPERIMENTATION ANIMALE



Niveau / Fonction	Intitulé de la formation	Espèce concernée le cas échéant	N° agrément de la formation (suivie en France)	Date de la formation	Date validation de la formation suivie



FORMATION CONTINUE

Intitulé de la formation suivie	Espèce concernée le cas échéant	Mode acquisition (formation pratique, théorique, séminaire, colloque ...)	Date de la formation	Durée de la formation (nb de jours)	Date validation de la formation suivie

Nb de jours formation continue :

0,00



COMPETENCES - VALIDATION DES ACQUIS

Compétence acquise	Etablissement(s)	Espèce concernée le cas échéant	Nom tuteur(s)	Nom du Validateur	Date validation



DIVERS

Fonctions exercées	Nom de l'établissement	N° d'enregistrement du Comité d'éthique	Dates d'exercice	Commentaires